

REPUBLIQUE DU SENEGAL

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

AIDE-MEMOIRE DE LA MISSION DE SUPERVISION DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF) ET DU PROJET D'APPUI A L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL (PAUVS)

(SENEGAL, du 1^{er} au 22 Juin 2015)

I. INTRODUCTION ET DEROULEMENT DE LA MISSION

1.1 Du 01 au 22 Juin 2015 et conformément à ses termes de référence, une mission de la Banque Africaine de Développement, composée de Mesdames TRAORE Rokhaya, Socio-économiste, OSHD/ SNFO, Souweye MAIGA, Spécialiste en acquisition ORPF.1/SNFO, et Messieurs Alain NNA Ebono SAMUEL Coordonnateur Régional en Gestion Financière ORPF.2, Samba Diakhaté SARR, Assistant aux Décassements FFCO .3/SNFO, a séjourné dans la République du Sénégal pour superviser le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) et le Projet d'Appui à l'Université Virtuelle du Sénégal (PAUVS).

1.2 Le gouvernement du Sénégal a été représenté par Monsieur Younoussa BA et Madame Aminata FALL de la Direction de la Coopération Economique et Financière (DCEF). Messieurs Khâlifâ Ababacar FALL et Arona DIA, de la Direction de l'Investissements, du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan et de Mesdames Aminata Fall et Maïmouna YADE, du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC), Monsieur Baba BA, Directeur de la maintenance, des constructions et des équipements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DMCEES) et de Madame Adjï Woury KAH, architecte au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

1.3 Les objectifs principaux assignés à la mission étaient de faire le point sur le niveau d'exécution des deux projets PAPEJF et PAUVS. Pour ce faire, les tâches spécifiques suivantes ont été exécutées: i) rencontrer les autorités de tutelle, les partenaires et bénéficiaires potentiels, afin d'échanger sur la situation générale des deux projets et de recueillir leurs préoccupations et observations ; ii) examiner l'état d'exécution des deux projets par composante notamment, le niveau de mise en œuvre, la situation des comptes spéciaux, des décaissements du FAD, la contrepartie, la situation financière des contrats en cours, etc. ; iii) faire le point du calendrier d'exécution des projets, des plans de passation des marchés et de l'état de préparation de l'audit 2014 iv) identifier les contraintes d'ordre technique auxquelles les projets sont confrontés et proposer des solutions adéquates en vue de les résoudre et iv) discuter de l'opportunité et de la pertinence de la révision de la liste des biens et services, eu égard aux contraintes identifiées et aux solutions à préconiser.

1.4 Durant son séjour, la mission a été reçue en audience par Messieurs Mary TEW NIANE et Mame Mbaye NIANG, respectivement Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne. Elle a eu également des

séances de travail avec M. Gabriel Lucien PREIRA, Secrétaire Général du Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne (MJECC) et M. Cheikh Sadibou DIA, Secrétaire Général du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat, accompagnés des Directeurs et Conseillers Techniques de leur Département.

Elle a aussi rencontré Messieurs les Directeurs Généraux de la Banque des Institutions Mutualistes d'Afrique de l'Ouest (BIMAO) et des trois Agences partenaires du PAPEJF (ANIDA, ANA et ANPEJ) et a tenu des séances de travail avec le Président du Comité de Pilotage du PAPEJF, la Directrice de l'Emploi, la Cellule de Suivi Opérationnel des Projets et Programmes du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance et les équipes de coordination et de gestion des deux projets PAPEJF et PAUVS.

1.5 La mission s'est également rendue dans les régions d'intervention des deux projets (Thiès, Ziguinchor, Kolda, Sédhiou Fatick et Kaolack, St Louis et Dakar) et y a rencontré les autorités administratives et locales (Gouverneurs, préfets, sous-préfets et maires), les services de l'urbanisme, du cadastre, les Inspecteurs Régionaux de la Jeunesse, les Services Régionaux de Développement Communautaire, les Agences Régionales de Développement, ainsi que des groupes de jeunes et de femmes. Elle a eu des séances de travail avec les Directeurs des Instituts Supérieurs d'Enseignement Professionnel (ISEP) et le Directeur de l'ISRA de Saint-Louis.

1.6 Elle a visité les 14 sites d'implantation des fermes agricoles et aquacoles vitrines du PAPEJF avec les agences d'exécution ANIDA et ANA et les 05 Espaces Numériques Ouverts (ENO) du PAUVS, accompagnée des recteurs des universités. Elle a rencontré les directions des centres de formation professionnelle de Pèykouck (Région de Thiès) et de Guérina (Région de Ziguinchor) et les Prestataires de Services Non-Financiers du PAPEJF, chargés des appuis techniques aux porteurs de projet. Les discussions avec les parties prenantes au cours de ces rencontres ont permis à la mission de se rendre compte de l'état d'avancement des activités du PAPEJF, d'identifier les contraintes et de proposer des recommandations concrètes pour leur résolution. La liste complète des personnes rencontrées est jointe en annexe 1.

1.7 Au terme de son séjour, la mission a tenu, avec les responsables du Ministère de la Jeunesse de l'Emploi et de la Construction Citoyenne, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ainsi que les représentants d'autres services impliqués dans la mise en œuvre des projets (ANIDA, ANA, Primature) une réunion de synthèse au cours de laquelle les résultats obtenus ont été discutés.

1.8 La mission adresse ses sincères remerciements aux autorités de la République du Sénégal et à l'ensemble des personnes rencontrées pour leur disponibilité et leur appui dans l'atteinte des objectifs assignés.

Le présent aide-mémoire résume l'état d'avancement des deux projets et donne les conclusions et recommandations auxquelles les deux parties sont parvenues, sous réserve de son approbation par la Haute Direction de la Banque.

II. PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES (PAPEJF)

2.1 Données de base

Titre du Projet	PAPEJF
Codé SAP du projet	P-SN-IAZ-001
Numéro du prêt	2100150030097
Montant du prêt	21 190 000 UC
Contribution du Gouvernement	2 350 000 UC
Date d'approbation du prêt	23/10/2013
Date de signature	13/12/2013
Date de mise en vigueur	06/06/2014
Montant décaissé	592 233,27 UC
Montant non décaissé	20 597 766,73 UC
Date limite de dernier décaissement	31/12/2018
Date de clôture	30/06/2019
Nombre de Prorogation	0

2.2. OBJECTIFS ET DESCRIPTION

2.2.1 Objectifs

L'objectif général du PAPEJF est de contribuer à la création d'emplois décents et de revenus durables à travers le renforcement des compétences et l'émergence de micro et petites et moyennes entreprises (MPME) de jeunes et de femmes.

Prévu sur cinq (5) ans, le projet permettra de générer au moins 15 000 emplois durables et décents en milieu rural et périurbain dont 60% de jeunes garçons et filles et 40% de femmes et de renforcer les capacités techniques et managériales de 17 000 promoteurs.

2.2.2 Composantes

Pour réaliser ces objectifs, le projet comprend quatre composantes : (i) Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain ; ii) Infrastructures technologiques de soutien aux MPME ; iii) Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes, et ; iv) Coordination et gestion du projet.

2.3 ETAT D'AVANCEMENT

2.3.1 Le PAPEJF a été approuvé en octobre 2013 et le protocole d'accord signé le 13 décembre 2013. Mais il est entré en vigueur le 06 juin 2014. Toutes les conditions préalables au premier décaissement ont été remplies et le premier décaissement a été effectué le 22 juin 2014.

2.3.2A la date du 15 Juin 2015, le projet connaît un taux d'exécution physique global de 15% contre un taux d'exécution financière de 3%. Le processus de passation des marchés de beaucoup de dossiers est très avancé avec un taux d'exécution du PPM de 65%. Les prévisions de

décassement au 31 décembre 2015 sur la base des engagements déjà conclus (*14 fermes agricoles et aquacoles vitrines et l'unité de fabrication d'aliment entre autres*) ou en cours de finalisation pourraient donner un taux d'exécution financière prévisionnel de 22%.

2.3.3 Les acquisitions n'ayant pas encore connu un début d'exécution sont les marchés des travaux d'aménagement des 142 autres fermes agricoles et aquacoles, la réhabilitation des 03 centres de formation professionnelle et la construction de 10 nouveaux centres d'incubation, qui seront lancés après les études techniques. Toutefois la mission recommande au projet de prendre toutes les dispositions requises pour finaliser certains dossiers jugés importants, en particulier l'approbation des contrats des 07 fermes agricoles vitrines, le recrutement des cabinets de services non-financiers et le dossier de sélection du cabinet pour le système d'information sur l'emploi.

2.3.4 La mission a noté le déploiement effectif du projet dans les 07 régions d'intervention (*installation des Points Focaux Régionaux, acquisition des moyens de déplacement, organisation de Comités Régionaux et Départementaux de Développement sur le projet, Information et sensibilisation des bénéficiaires potentiels*) et la tenue régulière des instances de pilotage et de coordination du projet (*comité de pilotage interministériel*). Toutefois, la mission recommande à la coordination du projet de mettre en oeuvre la stratégie et le plan de communication, élaborés et validés en janvier 2015 et de mieux impliquer les services étatiques décentralisés dans les activités d'Information Education et Communication (IEC).

2.3.5 Elle a aussi relevé que les principaux outils de gestion et de suivi-évaluation sont mis en place et opérationnels (*Manuel des procédures administratives, financières et comptables, logiciel de gestion comptable, manuel des opérations de financement des projets de jeunes et de femmes*). La mission recommande à la coordination du projet de procéder dans les meilleurs délais à la validation par les parties prenantes du manuel de suivi-évaluation dont une version provisoire est disponible.

2.3.6 La mission a noté également que les conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée avec les trois Agences Nationales (ANIDA, ANA et ANPEJ) ont connu un début de mise en oeuvre sur le terrain et ont permis au projet d'entamer la mise en place de 14 fermes agricoles et aquacoles vitrines, de lancer le processus de sélection des cabinets pour les études et la supervision des travaux des 142 autres fermes et la réhabilitation de 08 centres d'incubation des métiers artisanaux. La mission recommande au projet de faire un suivi régulier de la mise en oeuvre des plans d'actions trimestriels des agences avec des rencontres d'évaluations périodiques.

2.3.7 La mission a aussi relevé que le dispositif de la ligne de crédit n'est pas encore définitivement achevé car les services compétents du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan n'ont pas encore approuvé la convention BIMAO/MJECC, transmise depuis le 13 mai 2015 par la DCOMP. Néanmoins, le projet a anticipé depuis novembre 2014 et a mis en place à travers les autorités administratives (préfets et gouverneurs) un comité de présélection et de sélection des projets pour le financement des jeunes et des femmes à travers la ligne de crédit PAPEJF et a sélectionné des consultants individuels pour l'élaboration des premiers plans d'affaires qui seront soumis aux SFD pour leur financement. A la date du 15 juin 2015, le projet a reçu 15.752 demandes de projets et a présélectionné 965 dossiers dont 350 sont en phase d'élaboration et de finalisation de plans d'affaires.

2.4 ANALYSE DETAILLEE DE L'EXECUTION DU PROJET

La mission a évalué le taux d'exécution technique du projet à 15% à une année de mise en oeuvre du projet. Le tableau ci-dessous fait ressortir le taux d'avancement des activités par composante et les observations notées.

Composante	% mission de Juin 2015	Observations
Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain	5%	Les DAO des travaux pour les centres de formation et d'incubation seront lancés en fin 2015 après les études
Infrastructures technologiques de soutien aux MPME	3%	Les activités liées aux fermes vitrines sont bien avancées. Celles relatives aux autres fermes, PTFM et SIE sont en cours (Etudes)
Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes	14%	Le processus de sélection de l'IFC et des SFD est bien avancé, mais les financements n'ont pas encore démarré
Coordination et gestion du projet.	54%	Première année (année d'installation et de mise en place du dispositif opérationnel)
TOTAL	15%	

2.4.1 Composante 1 : Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en milieu rural et périurbain: Cette composante vise à relever les compétences des jeunes et des femmes à travers des formations qualifiantes et de mise à niveau d'une part et de faciliter l'auto-emploi à travers des projets à haute valeur ajoutée d'autre part.

2.4.1.1 Services :

Ils concernent les services de consultants pour i) la réalisation des études/supervision des Centres de Formation Professionnelle et ii) la réalisation de l'état des lieux des centres d'incubation à réhabiliter et iii) la signature de la convention avec l'ANPEJ.

a) les services de consultants pour la réalisation des études/supervision des Centres de Formation Professionnelle

Le dossier est en cours d'examen à la DCMP pour avis sur les résultats des évaluations des propositions techniques. Il sera transmis dès approbation à la BAD pour appréciation.

b) Sélection d'un consultant individuel pour l'état des lieux des 08 centres d'incubation

L'étude a été menée et le rapport validé par le projet en relation avec l'ANPEJ. La mission a été informée que pour la réhabilitation des 08 centres d'incubation des métiers, certains travaux sont indispensables alors que le budget et le PPM de base du projet ne prevoient que des équipements pour les centres d'incubation. Le projet va introduire à la fin de la mission, une requête auprès de la BAD accompagnée d'un PPM révisé.

c) Signature de la convention avec l'ANPEJ

La mission a noté un retard dans le démarrage de la mise en œuvre de la convention signée le 16 septembre 2014 avec l'ANPEJ. Le premier décaissement du fonds de la convention a été effectué le 12 janvier 2015 et les premières activités ont été organisées en mars 2015. Elle recommande au

projet de veiller au respect des plans d'actions convenus et arrêtés dans les conventions et d'identifier en relation avec l'ANPEJ, les sites et les filières pour les 10 nouveaux centres d'incubation.

2.4.1.2 Travaux:

Ils concernent les travaux relatifs à la réhabilitation des centres de formation professionnelle de Guerina dans la région de Ziguinchor et de Peykouck dans la région de Thiés. Le processus de sélection des bureaux d'études chargés entre autres, d'élaborer les DAO est en cours. Suivant le PPM, les travaux pourront démarrer en janvier 2016 pour un délai d'exécution de 04 mois.

2.4.1.3 Biens:

Il s'agit des équipements et des intrants pour les centres de formation professionnelle qui devront être acquis après la phase d'études techniques pour les centres de formation. Ceux relatifs aux centres d'incubation à réhabiliter seront lancés après la validation du PPM 2015 révisé et l'avis favorable de la BAD sur les changements de mode.

2.4.2 Composante 2 : Infrastructures technologiques de soutien aux Micro Petites et Moyennes Entreprises (MPME): L'objectif de cette composante est de créer dans les zones d'intervention, un environnement technologique et logistique permettant de relever la productivité, en vue de favoriser l'émergence et la survie des Micro Petites Moyennes Entreprises (MPME), et de sédentariser les jeunes et les femmes.

2.4.2.1 Services :

Ils portent sur les services de consultants pour i) les études techniques/supervision de la réalisation de 59 fermes agricoles modernes et 83 fermes aquacoles modernes et ii) l'accompagnement à la réalisation de quinze (15) Plateformes multifonctionnelles adossées à des unités de transformation agro-alimentaire iii) l'étude pour la mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE) et iv) la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation des fermes agricoles avicoles et aquacoles.

a) les services de consultants pour les études techniques et supervision pour la réalisation de 59 fermes agricoles modernes et 83 fermes aquacoles modernes

La mission a noté que le projet a, après avis de la BAD, initié la réalisation de 14 fermes vitrines sur les 156 prévues 152 prévues en s'appuyant sur le dispositif interne des deux agences ANIDA et ANA pour les études de base et l'élaboration des DAO. Parallèlement, il a poursuivi le processus tel que indiqué dans le rapport d'évaluation, consistant à faire-faire par des cabinets, des études techniques avant de lancer les travaux d'aménagement.

Les deux études sur les 142 autres fermes agricoles et aquacoles n'ont pas encore démarré. Le processus de sélection des cabinets d'études est en cours. Le dossier pour l'étude sur les fermes agricoles est en examen à la BAD et celui relatif aux fermes aquacoles est à la DCMP pour avis. Les contrats devraient être signés en fin juillet 2015 et les DAO pour les travaux lancés en novembre 2015 pour un démarrage effectif des aménagements des autres fermes en avril 2016. La mission demande au projet de diligenter et de suivre de près les délais prescrits dans le PPM, ce qui permettra de réaliser la totalité des investissements prévues sur les fermes en deux années de mise en oeuvre.

b) Les Services de consultants pour accompagner la réalisation de quinze (15) Plateformes multifonctionnelles adossées à des unités de transformation agro-alimentaire.

La mission a informé le projet que le dossier relatif aux propositions financières est en examen à la Banque. Toutefois, elle a noté que les deux montants attribués, même après négociation, dépassent les prévisions budgétaires. La mission demande à la coordination du projet de revoir l'étendue des services demandés en vue de la contenir dans le budget alloué.

c) La signature et la mise en œuvre des conventions de partenariat avec l'ANIDA et l'ANA.

Les deux conventions, signées le 16 septembre 2014, ont pour objet la maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation et l'appui à la mise en valeur de 66 fermes agricoles modernes (ANIDA) et 90 fermes aquacoles modernes (ANA). La mission a noté une mise en œuvre globalement correcte des plans d'actions retenus dans les deux conventions et invite le projet à veiller à sécuriser davantage le foncier devant abriter les fermes agricoles et aquacoles et de fixer le contenu des actes de délibérations en rapport avec le MJECC et le MEFP.

d) Conventions de partenariats avec les DRDR et la DEEC

Les 07 conventions de partenariat avec les 07 Directions Régionales du Développement Rural (DRDR) ont été finalisées par les deux parties. La mission recommande au projet d'entamer les démarches nécessaires pour leur approbation et signature. Pour la convention avec la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC), sa signature est assujettie à la reprise et à la validation du rapport d'évaluation d'impact environnemental et social du PAPEJF qui a été élaboré par un consultant non agréé par la DEEC, lors de la formulation du PAPEJF. Le projet a informé la mission de la réception de l'avis du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan autorisant la prise en charge de l'étude sur la contrepartie. La mission recommande au projet de prendre les dispositions urgentes pour la réalisation de l'étude et la signature de la convention avec la DEEC.

e) Sélection de consultant pour l'étude pour la mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE)

Suite à l'atelier de validation des TDR pour le recrutement du consultant pour l'étude de la mise en place du Système d'Information sur l'Emploi (SIE) avec toutes les parties prenantes impliquées dans la promotion de l'emploi au Sénégal, l'AMI a été publié le 20 mars 2015. Le processus est en cours. La mission recommande au projet de poursuivre l'implication de toutes les parties prenantes en particulier l'ANSD et l'ADIE et de mettre en place un comité ad hoc pour la validation des résultats de l'étude.

2.4.2.2 Travaux:

2.4.2.2.1 Ils concernent les travaux d'aménagement des 14 fermes agricoles, avicoles et aquacoles vitrines et l'unité de fabrique d'aliment aquacole.

a) Les travaux relatifs aux aménagements de 07 fermes aquacoles vitrines

Ils ont démarré avec l'émission de l'ordre de service le 14 avril 2015 pour un délai d'exécution des travaux de 03 mois. Ils concernent: i) Deux (2) fermes en bassin en béton qui seront couplés à Koutal (Kaolack); ii) Deux (2) fermes en étang de 05 étangs de 1800 m² par ferme à Diaroumé (Sédhiou) et à Djifangor (Ziguinchor); iii) Un (1) parc ostréicole à Sokone (Fatick); iv) une (1) ferme en cage à Sokone (Fatick); et v) la construction des locaux devant abriter l'unité de fabrique d'aliment à Ndiar (Thiès) et l'extension de l'écloserie de Kolda.

b) Les travaux relatifs aux aménagements de 07 fermes agricoles et avicoles vitrines

Ils vont démarrer en juillet 2015. Les contrats sont en phase de signature et il va rester le processus d'approbation et d'immatriculation avant l'émission des ordres de service. Les délais d'exécution des travaux sont de 05 mois.

Les 07 fermes agricoles et avicoles vitrines à réaliser sont : i) Deux (2) fermes agricoles de 10 ha à Ndoffane (Kaolack) et Toubacouta (Fatick); ii) Trois (3) fermes agricoles de 05 ha à Adéane (Ziguinchor), Saré-Bidji (Kolda) et Diannah Ba (Sédhiou); et iii) Deux (2) fermes avicoles de 01 ha à Ndoyenne (Dakar) et Mboro (Thiès).

2.4.2.2.2 La mission a noté au niveau des fermes agricoles et aquacoles vitrines i) l'urgence d'assurer la disponibilité des actes de délibération restants avant le démarrage des travaux ; ii) l'absence de formalisation (signature) des clauses de partenariat entre l'Entreprise KARARA, qui abrite l'Unité de Fabrique d'Aliment Aquacole, l'ANA et le PAPEJF ; iii) La non uniformisation des délibérations sur les sites des fermes agricoles et aquacoles (*les fermes agricoles sont au nom de ANIDA pour le compte du PAPEJF alors que les sites des fermes aquacoles sont et le seront au nom des groupements bénéficiaires*).

La mission recommande à la coordination du projet de prendre les dispositions pour assurer un suivi de ces questions très importantes qui peuvent entraver l'exécution du projet. Il faudra, en particulier: i) diligenter la signature de la convention entre l'Entreprise KARARA, l'ANA et le Projet avant le 30 juin 2015; ii) veiller à la validation des contenus des actes de délibérations et la disponibilité des actes avant le démarrage des travaux et iii) et s'assurer du respect du calendrier d'exécution des travaux par un dispositif de suivi adéquat.

2.4.2.3 Biens:

Ils portent sur les équipements et les intrants pour les PTFM et le SIE qui seront déterminés et acquis à la suite des études des cabinets.

2.4.3 Composante 3 : Mécanisme de financement accessible aux jeunes et aux femmes:

L'objectif de cette composante est de mettre en place un mécanisme permettant de favoriser l'accès des bénéficiaires au financement, en s'attaquant notamment aux obstacles majeurs identifiés qui sont : (i) le caractère excessif des taux d'intérêt débiteurs. (ii) les difficultés d'assurer les garanties et les apports personnels souvent exigés.

Ils concernent uniquement les services de sélection de consultants pour i) la gestion de la ligne de crédit avec le recrutement d'une Institution Financière Centrale (IFC), ii) l'accompagnement et le suivi technique et financier des porteurs de projets du PAPEJF par des opérateurs de Services Non-Financiers. iii) la sélection de consultants individuels pour les services non financiers

a) la gestion de la ligne de crédit avec le recrutement d'une Institution Financière Centrale (IFC)

La mission a noté que la convention avec la BIMAO signée depuis le 25 avril 2015 est toujours en instance d'approbation au niveau du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan. Elle a aussi relevé que la BIMAO a déjà conclu des protocoles opérationnels avec le CMS et la FDEA et que le manuel des opérations de financement, qui constitue une condition clé pour le décaissement du fonds de la ligne de crédit par la BAD, est disponible et validé par la partie nationale et est en examen à la BAD pour avis final.

La mission invite le projet, à prendre contact avec les services compétents du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, pour une diligence dans l'approbation de la convention avec la BIMAO. Elle recommande également au projet d'instruire la BIMAO, à élargir son réseau de partenaire SFD, au delà des deux retenus pour l'instant.

b) L'accompagnement et le suivi technique et financier des porteurs de projets dans les chaînes de valeur agricoles et des services du PAPEJF par des opérateurs de Services Non-Financiers

Le projet a lancé, depuis le 31 août 2014, le processus de sélection de trois opérateurs de Services Non-Financiers, suite à la validation des TDR par la BAD. Les résultats de l'évaluation des propositions techniques ont été validés par la DCMP et envoyés à la BAD qui a recommandé au projet d'introduire une requête pour avis le 27 février 2015. Le processus a été stoppé par la BAD dans l'attente de la révision de la LBS qui doit prendre en compte la répartition et la budgétisation de cette activité. En effet, les services d'appuis non-financiers n'avaient pas été budgétisés explicitement dans le projet mais étaient assimilés dans le fonds de la ligne de crédit au niveau de la composante 3, au même titre que les appuis institutionnels aux SFD.

La mission recommande au projet de mettre à jour le PPM en inscrivant ces deux activités jugées très importantes pour la réussite de la composante 3 et de soumettre à la Banque, la révision de la LBS qui prendra en compte le recrutement des opérateurs de services non financiers et l'appui institutionnel aux SFD.

c) Sélection de consultants individuels pour les services non financiers

En attendant que les bureaux d'études soient recrutés et opérationnels sur le terrain, le projet a recruté des consultants individuels au niveau des régions d'intervention, chargés d'accompagner les porteurs de projets présélectionnés par les comités départementaux de présélection, pour l'élaboration de leurs plans d'affaires et l'accompagnement avant et après le financement.

La mission qui a rencontré les consultants des régions de Kaolack, Fatick et Thiès recommande au projet de faire un suivi des prestations et de s'assurer de la pleine implication et association des porteurs de projets dans l'élaboration et la validation de leur plan d'affaires.

2.4.4 Composante 4 : Coordination et gestion du projet

L'objectif de cette composante est d'assurer la coordination générale et le suivi de l'exécution du projet.

2.4.4.1 Services :

Le projet a sélectionné des Consultants Individuels pour l'élaboration du Manuel des procédures administratives, financières et comptables, du manuel des opérations de financement et de la stratégie de communication du projet. Toutes ces activités ont été menées à terme et les livrables validés. La mission recommande au projet de veiller à la bonne application des deux manuels et à

mettre en œuvre la stratégie et le plan de communication. La mission a, aussi noté l'importance du volet financement et communication et a relevé, la pertinence de la proposition du projet de recruter deux nouveaux experts en communication et en micro-finance. Ainsi, elle recommande au projet d'introduire une requête auprès de la BAD pour le recrutement de ces deux experts.

2.4.3.2 Travaux:

Le projet a procédé à la réhabilitation de ses locaux à Dakar et dans les régions.

2.4.3.3 Biens:

La mission a noté que le projet a acquis l'essentiel des équipements de bureau, du mobilier de bureau et des consommables informatiques, ainsi qu'un logiciel comptabilité. Elle a aussi noté que tous les véhicules du projet ont été acquis (véhicules de l'unité de coordination et des unités régionales, véhicules des agences, véhicules affectés aux ministères).

Toutefois, la mission a relevé l'absence de macarons sur certains véhicules du projet et recommande à la coordination de faire apposer les signalétiques (macarons) par gravage sur tous les véhicules acquis sur les fonds du projet afin de faciliter l'identité des véhicules et surtout de promouvoir la communication institutionnelle du projet.

2.5. ETAT DES DECAISEMENTS ET DE LA GESTION FINANCIERE

2.5.1. La mission a rencontré le Coordonnateur, la Responsable Administrative et Financière (RAF) et le Comptable du projet pour examiner (i) l'état de la gestion financière et comptable au 31 mai 2015, (ii) l'état des décaissements et, (iii) le niveau de préparation du premier audit financier et comptable. Il est à rappeler qu'une supervision des décaissements s'est déroulée en février 2015 ; ses recommandations ont toutes été mises en œuvre sauf celle concernant la caisse de menues dépenses. La mission a suggéré à la Coordination d'envoyer une requête motivée au Chef de projet à la Banque, demandant la possibilité de mettre en place une caisse de menues dépenses. Les fonds de contrepartie de l'Etat sont inscrits au BCI, et débloqués au fur et à mesure de l'expression des besoins du projet. A ce jour, 166 millions environ ont été demandés sur les 250 millions budgétisés au titre du budget 2015.

2.5.2 **Dispositifs prévus pour la fluidité du décaissement :** La mission a noté que 19 décaissements ont été effectués dont 2 fonds de roulement et que les deux comptes spéciaux ont été ouverts : le premier pour financer les dépenses de fonctionnement du projet et le second pour recevoir la ligne de crédit. La mission rappelle au Gouvernement du Sénégal que le compte spécial du fonds de crédit devra être ouvert à la BIMAQ qui est l'Institution Financière Centrale qui a été retenue pour gérer le fonds de crédit.

2.5.2 **Mécanismes de contrôle sur l'utilisation des ressources :** Le manuel des procédures administratives et financières et comptables du projet est disponible et a été validé par les différentes parties prenantes et prend en compte les observations de la BAD. Aussi le manuel des opérations du fonds de crédit est finalisé et est en examen à la BAD. La mission a noté que les rapprochements bancaires sont mensuellement établis par le comptable, contrôlés par la RAF et validés par le Coordonnateur, ainsi que les rapports d'activités et financiers préparés et transmis trimestriellement à la BAD.

2.5.3 **Outils de gestion des contrats :** Le suivi des contrats est réalisé avec le logiciel Tompro qui prend en charge toutes les exigences en matière de gestion des contrats à travers son module

"marchés et engagements" tels que : le suivi des décomptes, des avances accordées, des remboursements, des avances, des retenues de garanties.

La mission recommande au projet de transmettre les contrats à la BAD dès leur signature et de procéder au rapprochement mensuel des données figurant sur la liste des contrats approuvés par la BAD de celle figurant dans le module marchés et engagements de Tompro.

2.5.4 - Dispositif institutionnel

2.5.4.1 La mission a été informée par la Coordination du Projet de ce qu'une décision ministérielle n° 00030 du 29 janvier 2015 a rattaché le PAPEJF au Cabinet du Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne, et a désigné le Conseiller Technique n° 01 comme chargé du suivi et de la supervision du Projet.

Cet ancrage, non prévu dans le rapport d'évaluation du projet, doit être porté à la connaissance de la Banque et recueillir officiellement son avis de non objection.

2.5.4.2 La mission a aussi relevé que les instances du comité de pilotage se tiennent régulièrement avec l'approbation des PTBA 2014 et 2015. Contrairement au Comité de Pilotage, l'arrêté relatif au Comité Technique, en tant qu'organe consultatif, n'est pas encore pris à ce jour. Cet organe n'étant pas prévu dans le rapport d'évaluation, la mission suggère à la partie sénégalaise de saisir la Banque par une correspondance officielle motivant la création du Comité technique.

2.5.5 Dispositif de Gestion Financière

2.5.5.1 La mission a passé en revue la mise en place du dispositif de gestion financière du PAPEJF dont les principaux outils sont en voie de finalisation. En effet, le manuel de procédures administratives, financières et comptables a intégré les observations de l'Etat du Sénégal et de la Banque, et il reste à la Banque de délivrer son avis de non objection à son application. Il en est de même pour le manuel des opérations de financement qui est en attente de la non objection de la Banque. Enfin, le logiciel TOMPRO a été acquis et installé, mais son paramétrage se poursuit toujours concernant la gestion des immobilisations et de la paie. Les comptabilités générale et budgétaire sont paramétrées et les saisies y ont été opérées jusqu'au 31 mai 2015.

2.5.5.2 En ce qui concerne l'audit 2014, la mission a constaté que la procédure de recrutement de l'auditeur a pris du retard et le rapport d'audit ne parviendra pas à la Banque dans les délais requis, c'est-à-dire le 30 juin 2015.

Aussi, la mission recommande au Projet de notifier dès à présent le retard à la Banque et d'en donner les explications, afin d'éviter toute suspension de décaissement.

2.6 PROBLEMES NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

2.6.1 Le Projet après une année de mise en œuvre rencontre certaines difficultés techniques sur lesquelles des actions sont nécessaires pour améliorer et accélérer l'exécution.

N°	Constats/Problèmes	Actions	Responsables	Délai
1	Ancrage Institutionnel du PAPEJF (rattachement du projet au Cabinet du Ministre)	Porter à la connaissance de la Banque la décision ministérielle et recueillir officiellement son avis de non objection (vu que cet ancrage n'était pas prévu dans le rapport d'évaluation)	MJECC/MEF P/PAPEJF	31/07/2015
2	Insuffisance de la communication et de l'information sur le projet au niveau des partenaires et de la population cible	Densifier la communication institutionnelle et sociale du projet, en mettant en œuvre sa stratégie et son plan de communication, élaboré et validé en janvier 2015 et mieux impliquer la tutelle, les IRJ et les CDEPS dans la mise en œuvre opérationnelle	Projet/MJECC	31/12/2015
3	Absence de formalisation des clauses de partenariat entre l'Entreprise KARARA, qui abrite l'Unité de Fabrique d'Aliment Aquacole et l'ANA et le PAPEJF	finaliser et signer les conventions de concession pour l'unité de fabrique d'aliment entre l'Entreprise KARARA, l'ANA et la PAPEJF	PAPEJF/ANA	15/07/2015
4	La non sécurisation du foncier des sites des fermes agricoles et aquacoles	Prendre les dispositions pour assurer l'affectation des sites au PAPEJF afin de garantir la sécurité des investissements mais aussi d'assurer la disponibilité des actes avant le démarrage des travaux	PAPEJF/ANI DA/ANA/MJECC/MEFP	15/07/2015
5	Le dossier relatif aux propositions financières pour la sélection des deux opérateurs chargés des PTFM est en examen à la Banque. Toutefois, la mission a noté que les deux montants attribués même après négociation dépassent les prévisions budgétaires.	Revoir l'étendue des services demandés en vue de contenir dans le budget alloué.	PAPEJF	30/06/2015
6	Lenteur dans la mise en place des financements de projets	Faire le suivi de l'approbation par le Ministère de l'Economie des Finances et Plan, de la convention entre le MJECC et la BIMAO	PAPEJF/MEF P	30/06/2015
7	Le déficit en ressources humaines dans certains domaines : microfinance et communication	Procéder en rapport avec la BAD à la révision de la Liste des Biens et Services afin de prendre en compte le recrutement de deux experts en microfinance et communication	PAPEJF/MJECC	30/06/2015

2.9 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

2.9.1 La mission a atteint ses objectifs. A l'issue de l'examen des états financiers au 31/05/2015. Globalement, la gestion financière du projet est satisfaisante compte tenu de la dynamique engagée au niveau du système budgétaire, du contrôle interne, de la comptabilité et des décaissements.

Cependant, le retard inéluctable de l'audit financier et comptable de l'exercice 2014 peut avoir des conséquences sur la possibilité de décaissement des ressources du projet par la Banque. Le projet doit accroître sa performance financière dont le taux de décaissement est encore en deçà des prévisions de la première année d'exécution.

2.9.2 Recommandations

La mission recommande :

○ A la Coordination du Projet

- 1) Soumettre à la Banque au plus tard avant le 15 juillet 2015, la révision de la Liste des Biens et Services (LBS) qui prend en compte le recrutement des services non financiers, de l'appui institutionnel aux SFD, le recrutement des deux experts en microfinance et en communication ;
- 2) Densifier la communication institutionnelle et sociale du projet, en mettant en œuvre sa stratégie et son plan de communication, élaboré et validé en janvier 2015 et mieux impliquer avec l'appui de la tutelle, les IRJ et les CDEPS dans la mise en œuvre opérationnelle;
- 3) Finaliser et signer les conventions de concession pour l'unité de fabrique d'aliment entre l'Entreprise KARARA, l'ANA et le PAPEJF au plus tard avant le 30 juin 2015;
- 4) Prendre les mesures nécessaires pour la sécurisation du foncier dans les sites retenues pour les fermes agricoles et aquacoles avant le démarrage des travaux;
- 5) Accélérer le processus pour la réalisation de l'Etude d'impact environnemental et social et de signer la convention avec la DEEC dans le but de dérouler le Plan de Gestion Environnement et Social

○ Au Gouvernement

- 1) Prendre des mesures pour stabiliser l'Ancre Institutionnel du projet, en soumettant à la Banque, pour avis, la décision de rattachement au cabinet du MJECC;
- 2) Faire le suivi de l'approbation par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, de la convention entre le MJECC et la BIMAO, pour la gestion de la ligne de crédit de 04 milliards de FCFA pour permettre une mise en œuvre rapide des financements.

○ A Banque

- 1) Accorder une attention particulière aux dossiers soumis par le projet pour accélérer la mise en œuvre des activités;
- 2) Diligenter les requêtes relatives au changement de mode pour permettre au projet de poursuivre la mise en œuvre des activités.

III- PROJET D'APPUI A L'UNIVERSITE VIRTUELLE DU SENEGAL (PAUVS)

3.1 Données de base

Titre du Projet	Projet d'Appui à l'Université Virtuelle du Sénégal (PAUVS)
Code SAP du Projet	P-SN-IAD-001
Numéro du prêt	2100150030095
Montant du prêt	4,48 millions UC
Contribution du FAD du Gouvernement	3,38 millions UC 1,00 million UC
Date d'approbation du prêt	18/12/2013
Date de signature	27/03/2014
Date de mise en vigueur	27/06/2014
Montant décaissé	64.598.130 UC
Montant non décaissé	2.492.538.950 UC
Date limite de dernier décaissement	30/06/2017
Date de clôture	30/06/2017
Nombre de Prorogation	0

3.2 -OBJECTIFS DU PROJET:

3.2.1- Objectifs

Le PAUVS intervient dans cinq(05) régions à savoir Dakar Thiès, Kaolack, Saint-Louis et Ziguinchor. L'objectif général du projet du PAUVS est de contribuer au développement du Capital Humain à travers une formation qualifiante et efficiente par les TICS favorisant un développement économique inclusif du pays (une meilleure insertion des jeunes diplômés . De manière spécifique, le projet vise à accompagner l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS) dans son installation et son développement en réalisant pour son compte, cinq (05) espaces numériques ouverts qui constituent ses terminaisons physiques ainsi que son siège prévu dans la « Cité du savoir à Diamniadio ».

3.2.2-Composantes du projet

Le projet est structuré autour de trois(03) composantes que sont :i) la mise en place des infrastructures de l'UVS par la réalisation du siège de l'UVS et des cinq(05) Espaces Numériques Ouverts qui englobe 85% des ressources du projet; ii) le renforcement des capacités et iii) la coordination et gestion.

3.3.- Etat d'avancement global

Ce projet approuvé en décembre 2013 a connu un retard de 6 mois avant son démarrage justifié par la mise en œuvre tardive des conditions de mise en vigueur. Toutefois l'équipe du projet a pu rattraper cela et le 1^{er} décaissement du projet a eu lieu le 29 septembre 2014.

De l'analyse de l'état d'exécution globale du projet, il ressort un taux d'exécution physique de l'ordre de 10 % et un taux de décaissement moyen de 2.53% pour le FAD et de 4.27% pour la contrepartie. Cette faiblesse dans les décaissements est dû au retard enregistré dans le démarrage des chantiers de la composante 1 avec les ENO initialement prévu au mois de Septembre 2015. Le calendrier d'exécution des travaux pour les ENOS va connaître un décalage estimé à 30 jours du fait de la prise en compte des observations de la BAD qui a nécessité la conduite d'études géotechniques dans toutes les zones et l'élaboration des plans de béton armé et les notes de calcul. En ce qui concerne le dossier des ENOS, la mission a été informée que : i) le dossier technique révisé vient d'être finalisé et transmis à la BAD pour ANO le lundi 15 juin 2015 ; ii) le lancement de l'appel d'offre devrait intervenir en fin Juin 2015 et le démarrage des chantiers pour les 5 ENO est prévu au mois d'octobre 2015. ; iii) le démarrage desdits travaux et l'acquisition des biens destinés aux ENO et au siège auront un impact considérable sur le taux de décaissement projet car le budget de cette composante absorbe 85% des ressources du projet.

En ce qui concerne la composante 2, estimée à 4.91% du budget global, la mission a noté qu'elle n'a pas encore connu un début d'exécution du fait des lenteurs enregistrées dans l'exécution des activités qui avaient été programmées pour le 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2015.

Quant à la composante 3, elle se déroule normalement sans contraintes majeures et en conformité avec les conditions consignées dans l'accord de prêt.

3.4-ANALYSE DETAILLEE DE L'EXECUTION DU PROJET

PRESENTATION DETAILLEE DU TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE DU PAUVS

COMPOSANTES	TAUX D'EXECUTION	REMARQUES
I-Mise en place de la plateforme de l'UVS (siège de l'UVS et des 05 ENOS	10%	APS-APD-études de sol et béton : 8 mois Passation de marché : 6 mois Exécution chantiers : 12 mois Total : 26mois 1 seule acquisition est en cours sur les 3 prévues dans la composante Total : 26mois
II- RENFORCEMENT DE CAPACITES	0%	Aucune activité n'a démarré
III- COORDINATION ET GESTION	15%	il reste 03 acquisitions qui sont en cours : Communication / Suivi-évaluation et Audit
MOYENNE	8,5%	

3.4.1 Composantes du projet

3.4.1.1-Composante 1 : Réalisation des infrastructures de l'UVS

Les activités prévues dans cette composante visent à mettre en place la plateforme de l'Université Virtuelle du Sénégal par la réalisation du siège de l'UVS et des (05) ENOS. Elle vise spécifiquement à assurer à tous les bacheliers du Sénégal (garçons et filles) un accès plus facile à l'enseignement supérieur par un élargissement de la carte universitaire tout en tenant compte des disparités géographiques et en favorisant des formations qualifiantes plus adaptées aux besoins du marché. Cette composante représente à elle seule 85% du budget global du projet.

3.4.1.1.1-TRAVAUX

Les infrastructures visées concernent : i) La construction du siège de l'UVS qui sera réalisé à Diamniadio ; ii) La construction et de cinq (05) Espaces Numériques Ouverts (ENO) notamment à Guédiawaye, Thiès ; Saint-Louis, Kaolack et Ziguinchor. La mission rappelle que le gouvernement s'était engagé à réaliser les études architecturales et techniques des infrastructures de l'UVS. Quant au suivi, il sera réalisé par un cabinet de suivi et un cabinet de contrôle qui seront supervisés par la Direction de la Maintenance et des Constructions des équipements de l'Enseignement supérieur (DMCEES), .

A/ Etat d'avancement des ENO :

La mission a constaté que les études géotechniques ont été conduites sur l'ensemble des sites et les plans de béton armé produits ; ce qui a permis la finalisation du dossier technique (DAO et études techniques détaillées pour chaque ENO) transmis à nouveau à la BAD pour ANO le lundi 15 Juin 2015.

Le Ministre de l'enseignement Supérieur a fait part à la mission de son désaccord par rapport aux observations de la BAD relatives à la conduite des études géotechniques en amont de la procédure d'appel d'offre et dont la conséquence est de diluer totalement la responsabilité de l'entreprise ou des entreprises qui vont exécuter les chantiers. A son avis, il était plus judicieux et indiqué de laisser le soin aux entreprises attributaires de faire les études sols qui seront validés par le bureau de contrôle et qui engagent leur totale responsabilité. Cette démarche est celle adoptée par son ministère pour l'ensemble des projets de construction ENOS de son département. Selon lui, des études géotechniques contradictoires doivent être réalisées par les entreprises attributaires avant le démarrage des chantiers et en cas d'écarts importants le gouvernement dégage toute responsabilité.

En ce qui concerne cette question, la mission soutient que les études géotechniques sont des préalables pour la réalisation de tout édifice financé par la Banque et que la réalisation des ENOS ne saurait être une exception.

Par ailleurs, la mission a eu une séance de travail avec la Direction de la Maintenance et des Constructions des équipements de l'Enseignement supérieur (DMCEES), au cours de laquelle il a été noté deux contraintes majeures au niveau de la construction des 5 ENOS . Il s'agit de :

i) *la sous-estimation du budget* prévu par ENO réhabilité et équipé qui est évalué à 398 millions FCFA dans le cadre du PAUVS. Ce montant est jugé insuffisant par rapport aux coûts réels des ENO financés sur le BCI qui sont de 500 millions FCFA ; d'où la nécessité de rallonger le budget des 05 ENO pour un montant de 500 millions soit 10 millions FCFA par ENO. A cet effet, la Banque recommande au projet de soumettre au MESR, Ministère de tutelle, une requête pour une rallonge de 500 millions, sur les crédits de la gestion 2016, pour compléter le budget des ENO.

ii) *la question du suivi des chantiers* : il était prévu dans le cadre du projet de recruter un cabinet pour la supervision des chantiers. Malheureusement, le budget prévu est évalué insuffisant par le projet pour les prestations de services dudit cabinet qui doit aussi assurer le contrôle des travaux. A ce propos, le gouvernement a demandé au projet de s'appuyer sur la Direction de la construction à condition de rémunérer sous forme d'indemnités les ingénieurs qui seront engagés à cet effet. Pour la Banque, il est nécessaire de réviser la LBS et de s'en tenir d'abord à ce qui est inscrit dans l'accord qui consiste à lancer la procédure de recrutement d'un cabinet pour le suivi et la supervision et également d'un cabinet pour le contrôle des travaux. Au cas où la procédure s'avère infructueuse une entente directe pourrait être autorisée.

B/ Etat d'avancement du siège de l'UVS :

Concernant le siège, la mission a été informée par la Direction des Constructions du ministère que, conformément au Rapport d'évaluation du projet, les études architecturales et techniques ont été prises en charge par le Ministère de Tutelle et que l'élaboration de l'avant-projet sommaire et définitif sont en cours sous la supervision de la Direction de la Maintenance et des Constructions des équipements de l'Enseignement supérieur (DMCEES). La finalisation des études architecturales et techniques est prévue en fin juin 2015. La mission recommande au projet de transmettre les APS et APD à la Banque pour avis avant l'élaboration du DAON.

En ce qui concerne le terrain devant abriter le siège, il est situé à Diamniadio dans un espace réservé à l'enseignement supérieur sous la dénomination de « Cité du Savoir ». La gestion de cet espace relève de la compétence de la Délégation générale à la Promotion du nouveau pôle urbain de Diamniadio qui doit procéder à la libération des impenses avant toute implantation sur le site.

La mission a constaté que le site n'est pas entièrement libéré, ce qui peut impacter sur l'exécution du projet ; Toutefois, le Ministère a informé sur les études de sol engagées sur le site de Diamniadio devant abriter notamment le siège de l'UVS pour anticiper sur la démarche de la BAD.

C/ Situation des terrains :

La mission a visité en compagnie des autorités décentralisées les 5 sites d'implantation des ENOS (Thiès, Kaolack, St Louis, Guédiawaye et Ziguinchor. Le constat général qui s'est dégagé est que les sites sont bien situés et sécurisés. Ils offrent à la fois visibilité et accessibilité et possibilité de synergies et de collaboration avec l'ISEP à THIES et avec l'ISRA à Saint-Louis. Cette sécurisation se matérialise à travers la disponibilité d'attestations d'affectation et les plans cadastraux délivrés par les services de l'Etat et faisant foi d'une affectation en attendant l'épuisement de la procédure administrative auprès de la Commission de Contrôle des Opérations Domaniales (CCOD).

Sur la question foncière, les visites desdits sites en compagnie des autorités administratives a permis à la mission de constater la sécurisation des terrains de Kaolack, de Thiès et St-Louis et Ziguinchor sur le plan administratif ;

La mission a noté que pour Kaolack, le titre d'affectation sous forme de bail est en cours de finalisation.

Pour Thiès, l'ENO est implanté sur le domaine public avec l'Institut Supérieur de l'Enseignement Professionnelle et qu'il n'y avait pas de problèmes.

En ce qui concerne les sites de Guédiawaye et Ziguinchor, la mission a noté qu'ils sont occupés illégalement par de petites activités informelles à recaser sur un autre site sous la coordination et la supervision des autorités administratives et en relation avec les services déconcentrés de l'Etat. Il reste aussi à régler le cas de Guédiawaye sur le plan administratif mais la mission a reçu un engagement des autorités (le maire et le Directeur régional des impôts et domaines) pour établir une affectation des sites à l'ENO.

Pour Ziguinchor, la mission a noté que le château d'eau situé dans l'emprise du TF no 634 de 3600 m² affecté à l'ENO est toujours opérationnel et elle recommande de laisser cet ouvrage intact et d'implanter l'édifice sur le restant du terrain qui est de 2600 m².

Sur la question relative au recasement des occupants, une commission sociale a été mise en place pour identifier les occupants et mener des actions de sensibilisation. Un budget a été soumis au Ministre de l'Enseignement Supérieur qui est très sensible à la question. Par ailleurs, la partie du terrain situé du côté de la RN6 est inondable. Le MCA a prévu de réaliser un ouvrage qui remédierait à cette contrainte.

Au total, la mission a constaté qu'il n'existe pas d'entraves sérieuses au début des travaux prévu après la période hivernale (octobre-novembre). Toutefois, un suivi rapproché est nécessaire pour s'assurer que les diligences à la charge des uns et des autres sont exécutées à bonne date et que l'affectation des terrains sera faite avant démarrage des travaux..

3.4.1.1.2. BIENS :

Ils concernent les équipements en matériels informatiques et en mobiliers de bureau destinés aux ENO et au siège de l'UVS. La procédure d'acquisition par appel d'offre international sera lancée à mi-parcours des chantiers pour éviter un entreposage coûteux.

3.4.1.1.3- SERVICES :

Les services de la composante 1 concernent uniquement les honoraires à payer au bureau de contrôle technique et au bureau d'études ou consultants qui seront chargés de la supervision et du suivi des chantiers des ENO et du siège. La mission recommande à cet effet de spécifier dans la LBS révisée une ligne « Recrutement bureau de contrôle technique des travaux pour les ENO et pour le siège » et de budgétiser le montant y afférent.

3.4.1.2- Composante 2 : Renforcement des capacités:

3.4.1.2.1- Cette composante vise à mettre en place le cadre institutionnel et pédagogique pour l'UVS.

Les principaux domaines d'activités sont : élaboration de nouveaux curricula et référentiels de formation ; formation de Personnel enseignants et de recherche (PER), et de Personnels Administratifs Techniques et de Services (PATS) à l'enseignement à distance ; sensibilisation et formation des groupes socio-économiques à l'utilisation des ressources des ENS.

3.4.1.2.2-La mission a été informée par l'équipe du projet et l'UVS que les activités qui avaient été retenues dans le Rapport d'évaluation ne sont plus d'actualité et que des propositions de réaménagement budgétaire ont été faites par l'UVS en vue de procéder à un rééquilibrage au regard des insuffisances constatées sur certaines rubriques. La totalité des activités de cette composante devraient être exécutées sous forme de séminaires, voyages d'études et de services de consultants.

La mission recommande au projet de soumettre une requête pour la révision de la LBS et celle relative au changement de mode d'acquisition à la suite de la supervision.

Il devra également prendre toutes les dispositions pour démarrer les activités de la composante 2 qui enregistrent un retard considérable.

3.4.1.2.3-SERVICES

Elles concernent-

- **les activités de Recherche-Développement** : l'UVS doit renseigner au plus vite les TDR, le lieu du voyage d'études ainsi que les résultats attendus à la suite du voyage.
- **La création et l'offre de formation** : la banque recommande de maintenir et de poursuivre la sélection de consultants individuels et que l'UVS doit renseigner sur le nombre de cours à créer ce qui permet de définir le nombre de consultants qui vont intervenir dans l'élaboration des nouveaux curricula. Elle demande également le maintien des coûts tel que prévu dans les coûts détaillés du projet ;
- **L'élaboration du plan stratégique et du business plan** : la mission recommande au projet de préparer en relation avec l'UVS, les TDR et de définir le nombre de consultants devant intervenir. Si l'étude nécessite plusieurs compétences en ce moment, il devra recruter un cabinet au cas contraire la mission autorise le recrutement d'un consultant individuel. Toutefois l'UGP peut requérir le changement de mode de sélection en proposant la sélection de consultants individuels en lieu et place de la SBQC.

3.4.1.3-La composante 3 Coordination et gestion: état d'avancement

La composante 3 vise à mettre en place un dispositif adéquat pour la coordination générale, le suivi de l'exécution du projet et son fonctionnement.

La mission a constaté que les activités liées à cette composante se déroulent correctement sans problème, ceci, en conformité avec les procédures dictées dans l'accord de prêt.

Le suivi technique et financier du projet et la coordination des activités sont assurés par une Unité de Gestion du Projet (UGP) basée à Dakar et dirigée par une Coordinatrice. Le personnel de l'UGP est composé d'un spécialiste en passation de marché, d'un comptable et d'un personnel d'appui de contrepartie comprenant une assistante et un chauffeur.

Les instances de coordination et de Gestion du PAUVS assurent l'exécution des activités selon les règles et procédures édictées dans l'accord de prêt. L'organisation et le fonctionnement de l'UGP s'effectuent conformément au manuel de procédures administratives et financières déjà valide par la BAD.

3.4.1.3.6- Services :

Le projet a sélectionné un Consultant Individuel pour l'élaboration du Manuel de procédures administratives, comptables et financières. Ledit manuel est produit et validé par le comité de pilotage et la BAD. La mission a été informée que la procédure de recrutement de consultants individuels pour l'élaboration de la stratégie de communication et du suivi-évaluation

est en cours. Il en est de même pour le recrutement du cabinet d'audit. –Par ailleurs, la mission a noté que le recrutement d'un expert en suivi-évaluation est en cours et demande à l'UGP de diligenter la procédure

3.2.4.3.2- Travaux

La mission a constaté que le projet a procédé à l'aménagement de ses locaux à Dakar ;

3.2.4.3.3-Biens

Le projet a acquis l'essentiel des équipements de bureau et de matériels roulants, du mobilier de bureaux des fournitures de bureau et consommables ainsi que des supports de communication internes au projet. Le logiciel comptable est acquis et paramétré.

3.2.4.3.4-Le comité de pilotage

La mission se réjouit de la mise sur pied du comité de pilotage par arrêté no 12858 du 18/08/2014 et de la tenue de sa première session présidé par le Ministre de l'enseignement supérieur pour la présentation et la validation du PTBA 2015.

3.2.4.3.5-La production de rapports d'activités : la mission a noté que le projet est à jour par rapport à la production de rapports d'activités trimestriels. Deux(02) rapports ont été transmis à la Banque depuis le démarrage du projet. Le dernier rapport est celui du premier trimestre 2015.

3.2.4.3.6- La révision du cadre de résultats du projet : la mission a été mise à profit pour réviser le cadre de résultats du projet. En effet, lors de l'atelier de lancement technique, la banque avait suggéré de revoir certains résultats jugés difficiles à mesurer. Il s'agit de :

- a) l'impact du projet,
- b) l'Effet 2 ;
- c) du produit 2.3 du cadre logique du projet.

3.2.4.3.7-La production de rapports d'audit :le premier audit financier du projet interviendra en fin 2015 et la procédure de recrutement du cabinet d'Audit est en cours conformément aux procédures de la Banque.

Aujourd'hui, la short list est envoyée à la banque pour avis avant la poursuite de la procédure.

3.2.4.3.8 – Validation du Plan de Gestion environnementale et sociale(PGES) est en cours

Le respect et la sauvegarde de l'environnement constituent une conditionnalité des prêts de la BAD. C'est dans ce cadre que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche avait commandité en 2013 un PGES pour compléter le rapport d'évaluation du projet devant être présenté au conseil d'administration de la BAD.

comptable a été recruté ;iii) Le système comptable du projet a été mis en place. Le logiciel Tompro est installé et paramétré, ce qui permet de prendre en charge toutes les exigences en matière de gestion des contrats à travers son module marchés et engagements tels que : le suivi des décomptes, des avances accordées, des remboursements, des avances, des retenues de garantie etc....

3.6.2- Les outils de gestion des contrats : La mission a attiré l'attention de l'UGP sur la transmission tardive des contrats des marchés à la Banque dès leur signature. Elle recommande à l'UGP de transmettre les contrats à la BAD dès leur signature et rapprocher mensuellement les données figurant sur la liste des contrats approuvés par la BAD de celle figurant dans le module marchés et engagements de Tompro.

3.7- LES ACQUISITIONS

La mission a passé en revue l'ensemble des acquisitions faites depuis le démarrage du projet et a noté que deux (02) acquisitions ont été faites sur les fonds FAD pour un montant de 15.880.000 FCFA dont 8.260.000F pour l'élaboration du manuel de procédures et 7.640.000 F pour l'acquisition, le paramétrage et la formation sur Tompro. Ces acquisitions ont été exécutées avec l'ANO de la Banque.

Par ailleurs, la mission a constaté que sept(07) autres acquisitions ont été faites sur les fonds de contrepartie et sont toutes liées à l'installation de l'UGP.

L'UGP a sollicité des changements de modes de sélection jugés inadéquats à la nature de certaines activités et la mission recommande au projet d'envoyer une requête à la Banque pour solliciter les changements de mode de sélection tout en donnant les arguments pertinents qui justifient cette requête.

3.8-CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

3.8.1- La mission a jugé satisfaisante l'évolution du projet tout en lui demandant d'améliorer le taux de décaissement en diligentant la mise en œuvre des activités de la composante 2 prévues au cours de l'année en attendant le démarrage des chantiers.

Un retard est noté à ce niveau dû à l'insuffisance des études techniques préliminaires réalisées par le MESR. Ces insuffisances sont aujourd'hui corrigées et le démarrage des chantiers est prévu au mois d'octobre 2015, si toutes les parties prenantes respectent les délais impartis.

Sur la question foncière, la mission a noté avec satisfaction la bonne visibilité et accessibilité qu'offrent les sites qui sont tous sécurisés sur le plan administratif sauf celui de Guédiawaye actuellement occupé anarchiquement au même titre que Ziguinchor.

A l'issue de cette supervision, la mission recommande :

3.8.2- A l'UGP/

1. Soumettre à la Banque au plus tard le 30 juin 2015 la demande de révision des modes de sélection et celle de la LBS qui prend en compte le recrutement du Bureau de contrôle et les changements intervenus dans la composante II du projet ;